

Règlement intérieur



Cours

L'abonnée se doit d'arriver dans la salle de cours au moins 5 minutes avant le début de celui-ci. En cas de retard, le début du cours ne sera pas décalé et les parties du cours ratées ne seront pas répétées.

Organisation

Il n'y aura pas de cours pendant les jours fériés et pendant les vacances prises par votre professeur de Pilates qui vous préviendra 1 mois à l'avance. Les cours auront lieu du 2 septembre 2024 au 27 juin 2025. Les cours Junior Pilates, Ado et adultes seront d'1 heure. Le cours Mini-Pilates durera 45 minutes.

Tenue vestimentaire

Pour l'ensemble des cours dispensés, l'abonnée doit porter des vêtements confortables et/ou sportifs. Les adultes doivent également se munir de leur propre tapis. Pour les cours Pilates en herbes les tapis seront fournis.

Validité

L'inscription sera effective quand le pratiquant aura réglé son abonnement (paiement en 1 à 3 fois possible), rempli le formulaire d'inscription, rempli le questionnaire, signé le règlement intérieur et apporté le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Pilates, datant de moins de 3 mois.

Hygiène

Les abonnées ne doivent pas boire, ni manger dans la salle de cours. Dans certaines salles un club-house est présent nous vous prions de vous restaurer à cet endroit. Les vestiaires, le club house et la salle de cours doivent rester propres comme à votre arrivée.

Courtoisie

Pour le confort et le respect de tous, nous vous demandons d'être ponctuel, de couper votre téléphone portable, d'adopter une tenue décente et adaptée.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature

/

date